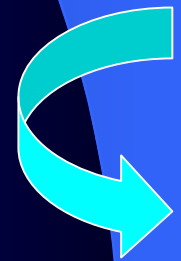


Association Franc-Comtoise de Psychiatrie et Psychologie Médico- Légales

**Sous l'impulsion de praticiens de terrain
confrontés au quotidien au soin psychique en
milieu pénitentiaire et pour des personnes sous
main de justice, l'idée de créer une association
qui permettrait de réunir psychiatres et
psychologues dans un champ médico-judiciaire
s'est imposée comme une nécessité.**

AFCPPML

Le questionnement lié à notre pratique clinique et nos obligations éthiques et déontologiques sur l'articulation du soin et de la sanction, sur le sens de la peine, sur le type de soin à proposer nous a conduit à envisager de répondre à un certain nombre d'objectifs :



AFCPPML

- 1. Développer la communication, l'information, la formation concernant la pratique du soin psychique en milieu pénitentiaire et auprès des personnes sous main de justice**
- 2. Participer à des recherches**
- 3. Contribuer à la création de centres thérapeutiques pour les auteurs d'infractions sexuelles**
- 4. Développer le partenariat entre Santé et Justice sous la forme d'un réseau**

AFCPPML

L'ambition de notre association est de pouvoir mettre en relation les praticiens du soin psychique intéressés par ces questions et ainsi d'améliorer la prise en charge médico-psychologique de ces sujets dont les troubles psychopathologiques se traduisent pas des passages à l'acte, judiciairisés ou non.

Association Franc-Comtoise de Psychiatrie et Psychologie Médico- Légales

Siège social :

42 bis, avenue villarceau

25000 BESANCON

Tél. 0381413798

Courriel : assoфcppml@wanadoo.fr

AFCPPML

Dr Joseph MINERVINI

Psychiatre

Président

Carole MORIN

Psychologue Clinicienne

Vice-Présidente

Denis GRÜTER

Psychologue Clinicien

Secrétaire

Yana MUGNIER

Psychologue Clinicienne

Trésorière